

**MOHAMED-NADIR HAMIMID A BOUIRA****Le ministre déçu par le rythme des travaux**

Apparemment, le temps des optimismes démesurés est définitivement révolu. Et le ministre de l'Urbanisme et de la Construction, qui était en visite de travail dans la wilaya de Bouira ce lundi, l'a clairement signifié aux responsables de la wilaya, à commencer par le wali. Ce dernier d'ailleurs a très bien compris le message. Au point qu'à la fin de l'intervention du ministre lors de la séance de travail qu'il avait organisée à la fin de sa visite au niveau de la salle de l'APW, le wali a dérogé aux règles protocolaires en ne daignant même pas lever la séance comme cela se faisait jusque-là. Le wali a bien encaissé le coup ce lundi. Et il ne pouvait en vouloir qu'à sa personne. Sa manière de gérer la wilaya loin de la presse pendant plus de cinq ans tant dans les réunions de l'exécutif que lors des réunions du Calpi, celles-là mêmes qui déterminaient l'avenir prometteur et promotionnel de la wilaya et le manque de réunions de coordination avec les opérateurs économiques, ne pouvaient le mener qu'à ce résultat.

Un manque de transparence et une panne totale dans les projets. Et ce lundi, Mohamed Nadir Hamimid a été le premier ministre, il ne sera certainement pas le dernier, à ouvrir le bal de la réalité sociale et économique de la wilaya. Avec un constat des plus amers.

Beaucoup d'argent mais peu de résultats sur le terrain. En témoignage pour le secteur de l'habitat ce résultat chéfi de l'année 2006. Sur les 5 000 à 6 000 unités de logements qui devaient être réceptionnées pour être dans les proportions requises pour la wilaya de Bouira qui s'était fixé l'objectif de quelque 26 000 unités de logements toutes variantes confondues pendant le quinquennat 2004-2009, celle-ci n'a réceptionné pour l'année 2006, considérée par le ministre à juste titre d'ailleurs comme "l'année charnière, que 1 351 logements. Un chiffre des plus décevants qui a plus que déçu le ministre. Et il ne s'était pas embarrassé pour le dire devant les centaines de présents composés de P/APC de la wilaya ainsi que des opérateurs économiques et des responsables chargés du secteur, comme les bureaux d'études, le DUC et le DLEP.

Ce dernier a reçu comme un ultime avertissement de la

part du ministre à la fin de la séance de travail.

Cela étant, le ministre recommandera aux responsables et à leur tête le wali à lancer massivement et concomitamment les projets en leur garantissant les financements nécessaires. Cependant, il avertira sur le phénomène du "reste à réaliser", c'est-à-dire la non-consommation des programmes dans les délais qui leur sont impartis. Il exhortera les responsables à combattre le copinage, tout en rassurant les entrepreneurs présents quant à la disponibilité de l'Etat à leur assurer des contrats répondant aux normes internationales, avec des clauses d'actualisation si les ODS dépassaient les trois mois. Mais il les avertira contre un phénomène qui tend à devenir une habitude à Bouira, le désistement et l'abandon des chantiers.

A ce titre, il dira que dorénavant l'Etat poursuivra en justice tout entrepreneur qui abandonne un projet et sa qualification lui sera retirée définitivement.

En outre, il annoncera la décision de l'Etat de ne plus appliquer les prix administrés concernant le logement. "Seul le marché déterminera la réalité du prix du mètre carré habitable", dira-t-il, rassurant du coup les dizaines d'entrepreneurs présents.

Le ministre enchaînera en exigeant de ces entrepreneurs

la qualité, le respect des délais ainsi que la meilleure architecture. "Nous voulons remodeler nos villes, avec de nouvelles façades, de nouvelles devantures et de meilleures approches dans l'aménagement urbain", dira-t-il. Par ailleurs, le ministre Hamimid évoquera le problème des cités dortoirs et les instructions du président de la République qui plaide pour l'habitat intégré, c'est-à-dire des cités construites avec toutes les commodités en équipements nécessaires, espaces verts et aires de jeux. D'ailleurs là aussi, le ministre a invité le DUC à lancer les projets d'équipements d'accompagnement au niveau des nouvelles cités en construction qu'il a eu à visiter. Comme les 600 logements de location-vente octroyés aux Chinois pour leur construction et dont le ministre s'était montré très satisfait par la qualité des travaux, non sans remarquer au passage le manque de main-d'œuvre spécialisée.

Concernant l'amélioration urbaine, le ministre, qui rappelle le chiffre de 250 milliards de centimes octroyés à la wilaya dans ce cadre, invitera les responsables à concevoir d'une manière moderne les villes avec de nouvelles approches. A M'chedallah, première escale du ministre dans la matinée, il a remarqué que le début des travaux dans le cadre de l'aménagement

urbain s'était fait loin des responsables de l'APC et de la société civile. Aussi, invitera-t-il le P/APC à faire tout son possible pour que la nouvelle tranche qui s'élève à 19,5 milliards de centimes soit pensée en présence des élus locaux et de la société civile en insistant sur la cadence qui devra être accélérée.

Enfin, c'est parce que le ministre avait, lors de sa visite, presque refusé le projet d'extension de la ville de Bouira sur 54 hectares, distraits des terres agricoles, qu'il invitera en une manière la plus pragmatique les instruments d'urbanisme que sont les PDAU et les POS. D'ailleurs pour la ville de Bouira, le ministre a rappelé aux responsables de penser dès à présent à développer les agglomérations périphériques au lieu d'accaparer toujours des terres agricoles très précieuses. Une position courageuse de la part du ministre qui obligera certainement les responsables de la wilaya à penser au développement des communes de la périphérie immédiate comme Ain-Hdjar, El-Esnam, Ain-Turk, Ath-Laâziz et Taghzout, communes qui se situent toutes à moins de 10 km du chef-lieu, au lieu d'étendre indéfiniment et au détriment des terres agricoles la ville de Bouira.

Y. Y.

**JOURNÉE D'INFORMATION  
SUR LES NOUVELLES  
DISPOSITIONS DU CODE  
DE LA FAMILLE A BEJAIA****Les femmes  
bien informées**

Les autorités judiciaires près la cour de Béjaïa ont organisé mardi dernier une journée d'information portant sur les nouvelles dispositions des codes de la famille et de la nationalité.

La conférence a été animée par M<sup>me</sup> Ourida Haddad, chargée d'étude au cabinet du ministère de la Justice, de M. Lazizi, procureur général de Béjaïa, ainsi que le président de la cour.

Plusieurs associations féminines comme Rachda, UNFA, Afak et autres ont assisté à cette conférence, riche en débats, notamment sur les points liés au mariage, divorce, polygamie, héritage et garde des enfants.

La conférence diligentée par le ministère de la Justice avait présenté dans le détail les nouvelles révisions portées au code de la famille et à celui concernant la nationalité abrogés le 27 février 2005 par la commission nationale chargée de ce dossier au niveau du ministère de tutelle sur recommandation du premier magistrat du pays.

Désormais, dira-t-elle à l'assistance, "tous les problèmes liés au divorce, notamment la garde des enfants, le droit au logement, la *kafala*, la polygamie, les mariages par procuration ainsi que l'acquisition de la nationalité algérienne sont modifiés et allégés, et ce, pour le bon fonctionnement de la famille".

Notons que les débats ont été fructueux entre les autorités judiciaires et collectifs des associations qui ont exprimé toutes leurs doléances à propos des nouvelles dispositions révisées par le ministère de la Justice.

Plusieurs cas de familles bougiotes en détresse et en manque d'informations sur le sujet abordé lors de cette conférence ont été soulevés par les représentantes de Rachda et de l'UNFA.

Côté ministère, M. Lazizi, procureur général de Béjaïa, explique pour sa part : "Il est important aujourd'hui que tout le monde, femme ou homme, puisse se rapprocher de nous, la cour n'appartient pas seulement au procureur général ou à son président, celle-ci est le bien de tous les citoyens. Nous sommes ici pour le bien de la société, nous sommes à la disposition de la population pour tout renseignement lié notamment au code de la famille, longuement resté tabou dans notre société. Tous les problèmes ont aujourd'hui des solutions, le code est clair, les lois aussi."

Kamel Gaci

**L'état des routes mobilise les habitants**

L'état délabré et impraticable des routes dans la commune de Mizrana est, une nouvelle fois, un facteur de la mobilisation des citoyens. Ces derniers, las d'attendre le bon vouloir du comité technique de wilaya et des institutions locales pour prendre en charge leurs revendications, décident de passer à l'action. Aussi, pour réussir à donner de la consistance au mouvement généralisé de revendication, un groupe de personnes disparates mais armées de bonne volonté a initié une caravane de sensibilisation à travers les différents villages concernés. Leur travail se résume à aller à la rencontre des villageois dans leurs fiefs, à les informer de leur projet afin de les faire adhérer à "la cause de la route qui est commune de fait". "A ce jour, tous les citoyens sollicités ont donné leur accord de principe pour venir grossir les rangs du mouvement", assure l'un d'entre eux. Il s'agit notamment des habitants de quatre villages importants de la commune, Tizi-N'bouali, Tamazirt Ourabah, Tala-Toghhrast et Tibercharine. Le choix de ces entités résidentielles n'est pas fortuit. Car, avec le revêtement en cours du CW3 en bitume sur toute sa longueur, et qui dessert plusieurs villages et hameaux, ainsi que l'imminente prise en charge de la route reliant la RN72 au CW3, qui traverse tout le chef-lieu de la commune, seuls ces

quatre villages demeureront enclavés à Mizrana. Le chemin vicinal, qui relie les villages Tamazirt Ourabah et Tizi-N'bouali à la ville de Tizirt est dans un piteux état.

L'approche des initiateurs consistait à convaincre les villageois de dégager un panel de deux ou trois personnes dans chacun des villages précités pour former "un comité inter-villages et arrêter un plan d'action", avant de partir ensuite, dans un premier temps, rendre visite aux autorités "pour essayer de comprendre les critères pris en compte par les autorités pour répartir les budgets et pourquoi ils continuent d'ignorer nos revendications légitimes", nous précise un des initiateurs de l'action en cours d'élaboration. "Le comité" inter-villages débutera ses interventions à l'APC de Mizrana et à la daïra de Tizirt-sur-Mer et si aucune solution n'est dégagée au niveau local, ce qui est par ailleurs fort probable, la mobilisation sera ensuite dirigée vers la wilaya. Dans le cas d'un résultat négatif à Tizi-Ouzou, tous les habitants seront mobilisés pour mener "des actions musclées comme la fermeture des institutions locales et régionales et la provocation d'opérations escargot sur les axes routiers importants". "Le but est de faire le maximum de bruit pour être écouté. Pour cela, il faut raviver les braises chaque fois qu'il le faut, et ce, jusqu'à satisfaction de notre revendication commune", ajoute notre interlocuteur. "Arrivés à cette phase, les autres villages seront, en cas de besoin, sollicités pour une assistance solidaire". "L'initiative collective" suscite des espoirs parmi la population ciblée qui voit enfin un moyen de pression capable de faire pencher les autorités sur leurs préoccupations.

Cependant, l'heure est actuellement à la coordination des membres pour arrêter un plan d'action, car l'objectif est clair. "Il reste à souhaiter que les membres du comité résisteront aux pressions et qu'ils ne se coucheront pas comme des jeunes pousses à la moindre rafale de vent autoritaire", estime un citoyen en adhérent au "comité embryonnaire". "Si le volet revendicatif routier est mené avec succès, d'autres secteurs communs en souffrance pourront faire l'objet de la même mobilisation", laisse-t-on entendre dans l'entourage des initiateurs.

Massiles Juba

**BOGHNI  
Plusieurs débits  
de boissons alcoolisées fermés**

Les services de sécurité de la ville de Boghni ont procédé, ces derniers jours, à la fermeture de plusieurs débits de boissons alcoolisées dans la ville de Boghni et sa périphérie.

En effet, des visites inopinées sur les lieux ont permis aux agents de sécurité de mettre fin aux agissements de plusieurs gérants qui exerçaient sans registre de commerce ni autorisation d'exploitation, a-t-on indiqué.

Tous les stocks trouvés dans ces débits de boissons illicites ont été saisis, ajoute la même source qui précise que cette opération de contrôle a également touché les revendeurs qui pullulent à Tiniri-Mendès, la forêt périphérique de la ville de Boghni, transformée pour la circonstance en "bars à ciel ouvert". Présentés devant le tribunal de Draâ-El-Mizan, deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, tandis que les autres ont été mis en liberté provisoire en attendant leur procès, a conclu la même source.

Ali Khalfa

**TIPASA / AGRICULTURE  
Un taux de croissance  
de 28% réalisé en 2006**

La production agricole dans la wilaya de Tipasa a augmenté de 28% durant l'année 2005/2006, a-t-on appris auprès du directeur des services agricoles de la wilaya. L'arboriculture fruitière a enregistré, selon la même source, une augmentation de 99% suivie par celle des cultures industrielles telles que le tabac et la tomate qui ont atteint un taux de 69%.

La production agrumicole a, elle aussi, connu un rebond avec un taux d'augmentation de 67% dont 39% pour les oranges qui sont passées de 247 000 quintaux en 2005 à 315 000 quintaux en 2006, la clémentine qui est passée de 69 000 quintaux à 89 000 quintaux en 2006 soit une augmentation de 13% alors que la production de mandarines a connu une augmentation de 1% seulement passant de 124 000 quintaux à 136 000 quintaux.

La production du citron a, de son côté, suivi une courbe ascendante avec 89 000

quintaux en 2006 contre 46 000 quintaux en 2005.

Concernant les produits maraîchers, la même évolution a été enregistrée dans la wilaya avec un taux de croissance de 23% dont 13% pour la pomme de terre.

La production oléicole a connu une hausse de 14% et ce, grâce à une production de 4 370 quintaux d'olives de table et 8589 quintaux destinés à la production d'huile. La viticulture, par contre, a enregistré des résultats négatifs, de moins 10% (-10), en particulier pour le raisin de table dont la production a été en 2006 de 132 835 quintaux contre 159 860 quintaux en 2005.

La production de raisin de cuve a quant à elle enregistré une évolution de 3% atteignant 82 000 quintaux en 2006 contre 75 282 quintaux en 2005. S'agissant des produits d'élevage, les mêmes services relèvent une augmentation de 66% pour le lait et le miel et 59% pour la production d'œufs.

APS